

Communiqué de presse :

Inauguration d'une toute nouvelle salle de sport adaptée au CPESM (Ghlin) - 12 septembre 2023

Le Centre Provincial d'Enseignement Spécialisé de Mons a le plaisir d'inaugurer sa toute nouvelle salle de sport adaptée et inclusive sur le site de Ghlin. Le projet, qui avait été initié en 1986, voit finalement le jour... 37 ans plus tard !

Le CPESM est l'un des sept instituts médico-socio-pédagogiques de la Province de Hainaut. L'institution, composée de deux écoles (IPES Ghlin et L'Orée du Bois) et réparties sur deux sites, à savoir Havré et Ghlin, propose un enseignement spécialisé fondamental (maternel et primaire) et secondaire. Plus spécifiquement, l'institution a en charge l'enseignement de type 6 (*déficiences visuelles*), de type 7 (*déficiences auditives*), et de type 8 (*troubles instrumentaux*). Le CPESM propose également un service d'accueil de jour pour jeunes en âge scolaire et pour adultes (SAJA), ainsi qu'un service d'hébergement à destination de bénéficiaires jeunes et adultes qui présentent des troubles du comportement et/ou des troubles sensoriels. Au total, le centre accueille +/- 600 bénéficiaires extraordinaires, encadrés par environ 350 membres du personnel.

Un projet qui, jusqu'il y a peu, peinait à voir le jour

Depuis 30 ans, les cours de sport étaient bel et bien assurés par le CPESM. Cependant, ils n'étaient pas dispensés dans les conditions les plus optimales. En effet, les infrastructures n'étaient pas adaptées pour les bénéficiaires et cela contraignait parfois l'institution à dispenser ses cours de sport sur d'autres sites. Un dossier de demande de construction d'un hall sportif adapté est introduit pour la première fois en **1986** par Monsieur Lecaille, alors directeur du CPESM.

Malgré la pertinence et l'urgence de construire une salle de sport adaptée sur le site du CPESM, le projet connaîtra beaucoup d'aléas. Il n'aboutira qu'en **2015**, lorsqu'il sera relancé à la Région wallonne auprès de la Division des bâtiments et des infrastructures sportives, notamment auprès d'*Infrasports*. Le **7 mars 2016**, les plans des infrastructures sportives sont finalement présentés à l'Institution.

Un hall sportif adapté, inclusif et ... durable !

C'est le Département Etudes Spécifiques de Hainaut Gestion du Patrimoine (HGP) qui se voit confier le projet du hall de sport adapté. Le projet aura été mené en concertation avec les futurs utilisateurs et après consultation de différents clubs sportifs adaptés extérieurs. Le hall sportif, d'une superficie de 1720 mètres carrés, comprend une salle de sport polyvalente, une aire de jeux secondaire, un local *snoezelen*, une réserve, plusieurs vestiaires, un bureau, des locaux techniques et des sanitaires. La superficie de la salle de sport polyvalente est de 731 m². Quant à l'aire de jeux secondaire, elle se prête parfaitement à des activités telles que le fitness ou encore le yoga, et revête une superficie de 105 m².

Lors de sa conception, tant les composantes architecturales qu'environnementales ont été prises en compte. Une attention particulière a été apportée au confort intérieur à destination de tous les utilisateurs, notamment pour les personnes souffrant de déficiences motrices, sensorielles, ou intellectuelles. Sur base des

normes de Buildwise¹, les architectes ont travaillé et développé de nombreux aspects d'accessibilité du bâtiment au travers, par exemple, du choix des matériaux et coloris des différentes composantes du nouveau hall sportif, de l'utilisation de contrastes marqués, d'une identification simplifiée et plus visible des vestiaires, ou encore, au travers de l'utilisation de codes couleurs. De plus, un éclairage naturel ou artificiel uniforme étant nécessaire pour les usagers malvoyants, les architectes ont opté pour du vitrage translucide qui homogénéise le passage de la lumière vers l'intérieur de la salle, et ont également doté la salle sportive de stores électriques occultant. Pour faciliter la mobilité au sein de la nouvelle infrastructure, des sièges PMR ainsi que des barres sont mises à disposition. Enfin, en termes de prévention et de sécurité, des diffuseurs d'alarmes sonores et visuels ont été installés sur le site.

D'un point de vue écologique, la nouvelle salle de sport du CPESM de Ghlin a été conçue de manière durable. En effet, des installations d'envergure telles que de nouveaux systèmes de ventilation et de chauffage à faible émission permettront à la structure d'être répertoriée « *basse énergie* ». De plus, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques a été inscrit au budget de 2024. À terme, c'est toute la toiture du bâtiment qui en sera recouverte. Cela permettra de couvrir non seulement les besoins énergétiques du hall sportif et de le rendre complètement autonome, mais cela permettra aussi, par extension, de couvrir 15% de l'ensemble des besoins électriques de l'institution.

Destinée à l'usage des bénéficiaires des services et élèves des écoles du CPESM, cette nouvelle salle de sport sera également équipée d'un parking adapté aux PMR, avec racks à vélo et bornes de recharge électrique pour le public. Prochainement, le nouveau hall sportif ouvrira également ses portes aux usagers externes en soirée.

Un financement exceptionnel à destination d'un projet porteur

Ce projet provincial a pu voir le jour grâce à l'allocation d'une enveloppe exceptionnelle dédiée à des projets porteurs. Le projet est cofinancé par la Province de Hainaut et par le Service Public de Wallonie, par le biais d'un subside *Infrasports*. Concernant le montant alloué à ce projet (+/- 4 millions d'euros), une proportion 60/40 a été départagée entre la Province de Hainaut (+/- 2.5 millions d'euros) et *Infrasports* (+/- 1.5 millions d'euros). La Province de Hainaut a également alloué un budget de 150.000 euros d'équipements sportifs à destination des usagers.

A ce jour, le nouveau hall sportif du CPESM de Ghlin est l'une des rares structures sportives qui soit à la fois adaptée, inclusive, et durable en Communauté française – enseignements officiel, subventionné, ou libre confondus. Ce projet atteste des efforts considérables et du travail acharné qu'ont fournis les différentes équipes provinciales impliquées, à savoir les équipes de Hainaut Gestion du Patrimoine ; de Hainaut Ingénierie Technique ; et du CPESM. Il atteste également de l'excellente collaboration entre ces mêmes équipes et *Infrasports*. **C'est une nouvelle ère qui s'ouvre désormais aux futurs bénéficiaires du hall sportif, et un défi relevé avec succès par la Province de Hainaut qui se montre, une fois de plus, pionnière en matière d'inclusivité.**

Des images 3D et des photos du hall sportif adapté et durable sont disponibles via les liens suivants :

<https://>

¹ Anciennement C.T.S.C. (*Centre Scientifique et Technique de la Construction*)

<https://>

Contacts

Caroline NAEM

Coordinatrice générale

Centre Provincial d'Enseignement Spécialisé de Mons (Ghlin)

caroline.naem@hainaut.be

065 40 88 50

Pascale MARLIERE

Architecte – Inspectrice générale

HGP - Département Etudes Spécifiques

065 38 25 01

pascale.marliere@hainaut.be

Tristan CUVILLIER

Architecte – Chef de Bureau Technique

HGP - Département Etudes Spécifiques

tristan.cuvillier@hainaut.be

065 38 25 58

Julie GILLAUX

Architecte

HGP - Département Etudes Spécifiques

065 38 25 24

julie.gillaux@hainaut.be